



ZPS Falaise du Bessin occidental Site Natura 2000 FR 2510099



Comité de Pilotage du 13/11/2018

Bilan de la mise en oeuvre du DocOb et perspectives



1. Rappels des objectifs du DocOc

2. Présentation des principales mesures mises en oeuvre

2.1 Relatives à l'objectif 1

- Accompagner le CD 14 dans l'aménagement de la véloroute littorale
- Maîtriser l'impact de la pression des activités anthropiques sur l'avifaune

2.2 Relatives à l'objectif 2 : mesures concernant la poursuite des recensements en période nuptiale et internuptiale --> transition avec la présentation suivante





Rappel des objectifs du DocOb



Objectif n° 1 : garantir l'intégrité et la quiétude de la ZPS



Objectifs n°2 : poursuivre et approfondir les programmes de connaissance et de suivis de l'avifaune d'intérêt communautaire





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°1



Des facteurs pouvant influencer l'atteinte de l'objectif :





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°1



Des mesures pour y répondre :

- Accompagner le CD 14 dans l'aménagement de la véloroute littorale





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°1



Des mesures pour y répondre :

- **Accompagner le CD 14 dans l'aménagement de la véloroute littorale**
 - Emprise de la voie de circulation au plus loin du bord de falaise (30m)
 - Clôture au niveau de la colonie
 - Engazonnement puis évolution naturelle de la végétation entre la voie de circulation et le bord de falaise (embroussaillement prévisible)





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°1



Des mesures pour y répondre :

- **Maîtriser l'impact de la pression des activités anthropiques sur l'avifaune**
 - Signature d'un arrêté préfectoral de protection de biotope
 - Création d'une zone de quiétude
 - Installation prochaine d'un panneau de sensibilisation
 - Réalisation d'animations





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°2



Poursuivre l'étude de l'avifaune d'intérêt communautaire, un élément primordial pour :

- Évaluer l'efficacité des mesures mises en place
- Améliorer les connaissances des espèces





Principales mesures mises en oeuvre...

...Relatives à l'objectif n°2



Poursuivre l'étude de l'avifaune d'intérêt communautaire, un élément primordial pour :

- Évaluer l'efficacité des mesures mises en place
- Améliorer les connaissances des espèces

→ Chaque année, la population d'oiseaux fréquentant le site est suivie :

- Oiseaux nicheurs
- Oiseaux hivernants et migrateurs





ZPS Falaise du Bessin occidental Site Natura 2000 FR 2510099



Comité de Pilotage du 13/11/2018

Évolution des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire



1. Les espèces nicheuses : effectifs nicheurs et production en jeunes

1.1 Oiseaux marins

- Espèces pélagiques
- Espèces côtières
- Evolution du statut de conservation : bilan et causes

1.2 Oiseaux rupestres

2. Les espèces hivernantes et migratrices : effectifs





Oiseaux marins nicheurs : espèces pélagiques

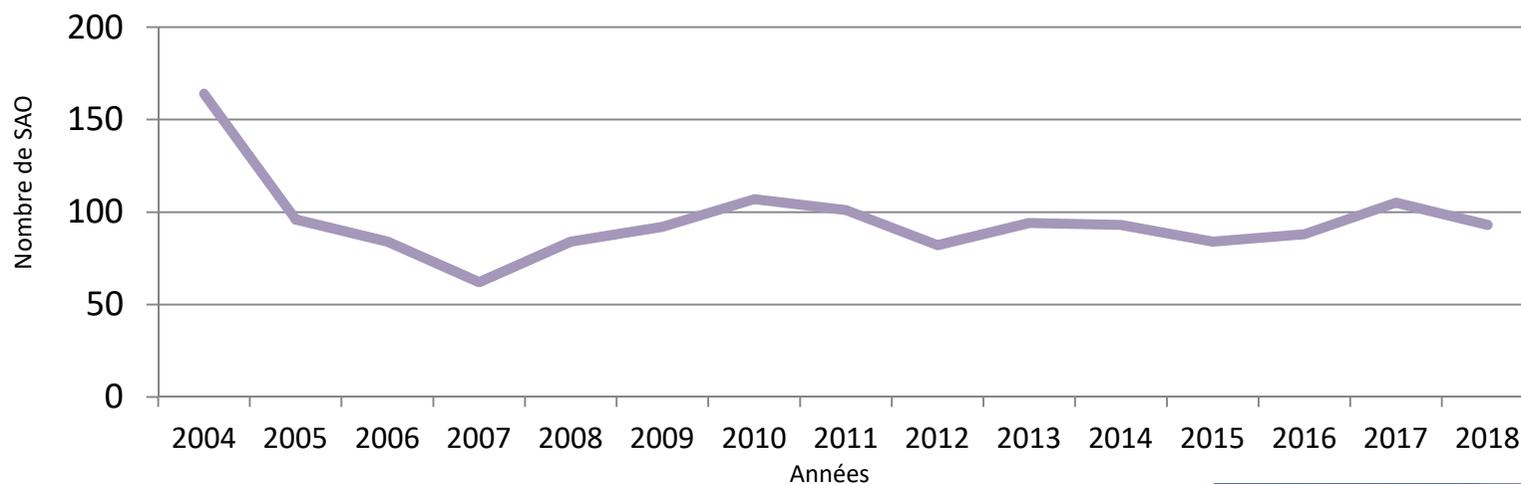
Fulmar boréal



Effectif nicheur : 93 SAO en 2018 (>10 % pop. Fr. ; >30 % pop. Nor.)

Net déclin au début des années 2000,

Puis stabilité à un bas niveau sur une longue période (2005-2018) = Moy. 90 couples





Oiseaux marins nicheurs : espèces pélagiques

Fulmar boréal



Production (nombre moyen de jeune à l'envol par couple) sur 10 ans (période 2009-2018)							
Secteur	Nombre d'années suivies	Résultats		Niveau moyen	Niveau annuel = nombre d'années par catégorie		
		Extrêmes	Moyenne		Nul	Mauvais	Moyen
Totalité ZPS	n=6	0,06 - 0,22	0,15	Mauvais	1 (2017)	5	
secteur témoin ouest	n=10	0,07 - 0,31	0,2	Mauvais	3 (2017,18)	5	2

Production mauvaise tout particulièrement ces 2 dernières saisons (2017-2018)





Oiseaux marins nicheurs : espèces pélagiques

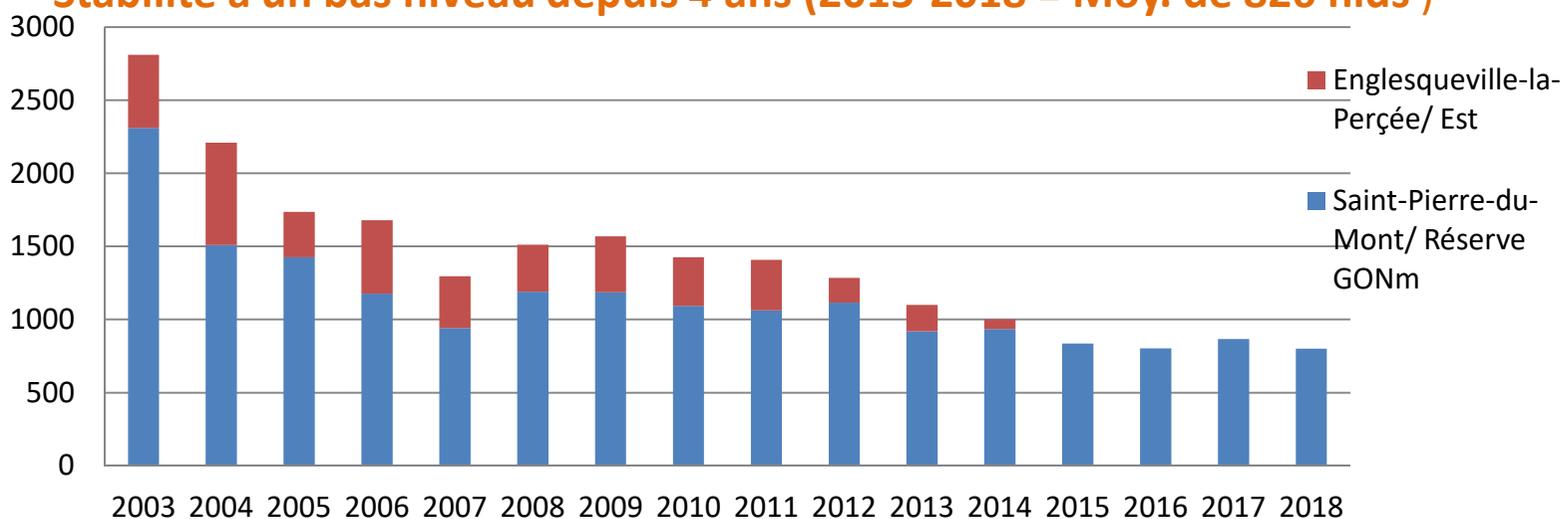
Mouette tridactyle



800 nids en 2018 (17 % pop. Fr./6 colonies ; 74 % pop. Nor./2 colonies)

Net déclin au début des années 2000 : - 70 % entre 2003 et 2015

Stabilité à un bas niveau depuis 4 ans (2015-2018 = Moy. de 826 nids)





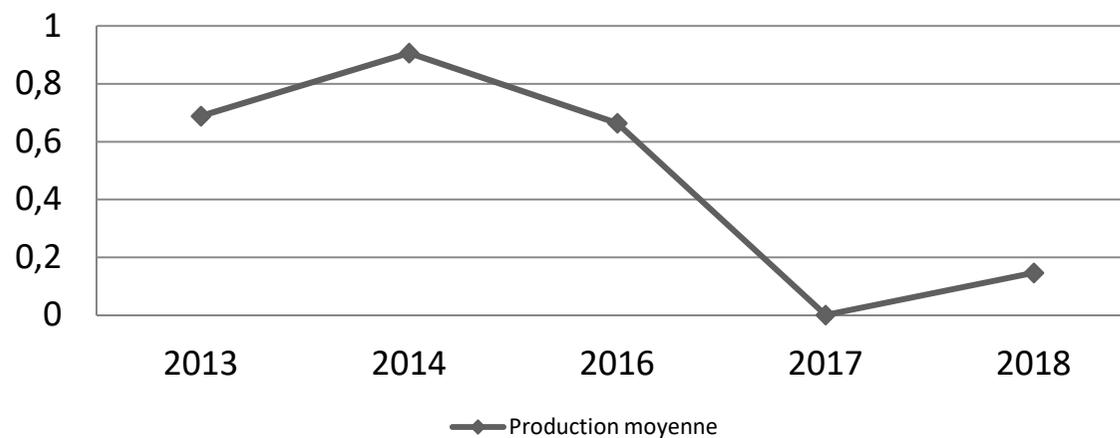
Oiseaux marins nicheurs : espèces pélagiques

Mouette tridactyle



Production (nombre moyen de jeune à l'envol par couple) 5 ans (période 2013-2018)

Secteur	Résultats		Niveau moyen	Niveau annuel = nombre d'années /catégorie			
	Extrêmes	Moyenne		Nul	Mauvais	Moyen	Bon
Saint-Pierre-du-Mont	0 - 1,07	0,48	Mauvais	1 (2017)	1 (2018)	2	1



**Production « nulle »
ces 2 dernières saisons (2017-2018)**



Oiseaux marins nicheurs : espèces pélagiques

Mouette tridactyle



Étude 2014 - Distribution en mer et utilisation de l'habitat des mouettes tridactyles nichant sur les côtes de la Manche

- Identifier les zones fréquentées par les individus suivis (15 adultes équipés de GPS), et plus particulièrement les zones d'alimentation et de repos en période de nourrissage des poussins
- Caractériser l'habitat préférentiel des mouettes tridactyles en période de nourrissage des poussins pour prédire leur distribution dans la Manche

= Zones d'alimentation et de repos confondues et très côtières

= Les individus nichant à Saint-Pierre-du-Mont et Fécamp partagent une partie de leurs zones d'alimentation



Oiseaux marins nicheurs : espèces côtières Cormoran huppé



Effectif : niche seulement à Saint-Pierre-du-Mont

Nette progression (apport des colonies manchoises) : 26 couples en 2018

(+/- 1,8 % pop. Nor./ Unique colonie du Calvados)



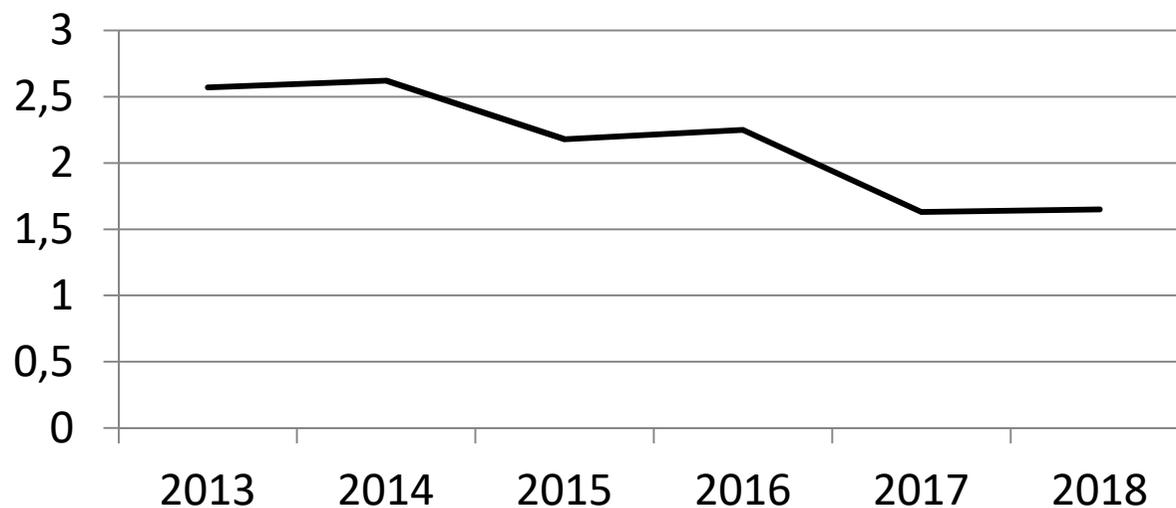


Oiseaux marins nicheurs : espèces côtières

Cormoran huppé



Production : sur 6 ans (période 2013-2018)



**Production annuelle très bonne =
1^{er} rang des colonies témoins de la façade
Manche-Iroise (Calvados-Finistère)
Légère baisse ces 2 dernières saisons
(2017-2018)**



Oiseaux marins nicheurs : espèces côtières

Goéland argenté

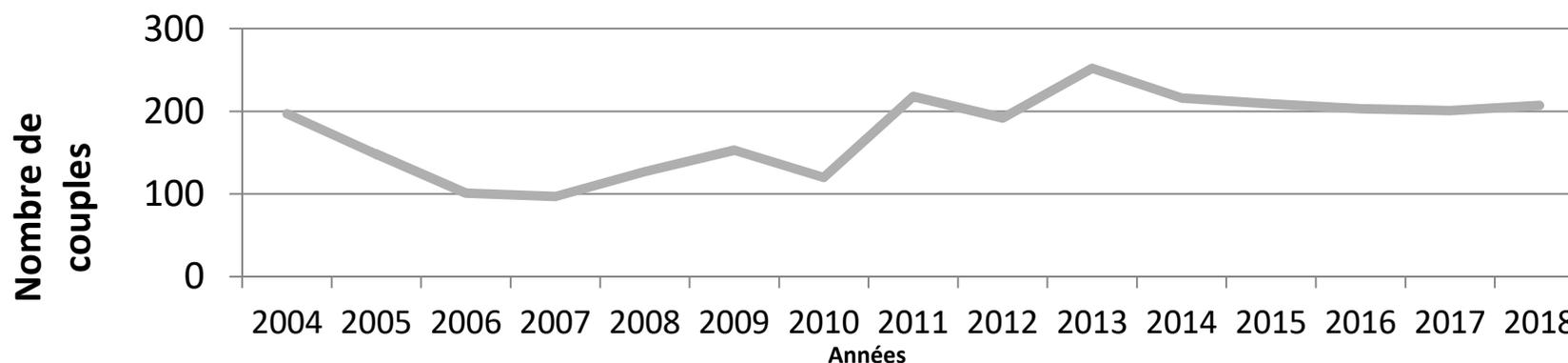


Effectif nicheur

Après un déclin, remontée, puis stable à son plus haut niveau :

moyenne de 212 couples entre 2011-2018

(Importance régionale ; espèce en fort déclin)



Production : 2 ans de référence
(période 2017-2018)

2017 : 1,25 = niveau **Bon**

2018 : 0,9 = niveau **Moyen**





Oiseaux marins nicheurs : espèces côtières

Autres goélands



Goéland brun :
entre 2 et 9 couples suivant les années
(importance régionale)



Goéland marin :
1 couple nicheur en 2015 à St-Pierre-du-Mont
1 couple non nicheur présent à la Pointe du Hoc





Oiseaux marins nicheurs Évolution du statut de conservation : bilan



Les espèces pélagiques, originaires des hautes latitudes, fulmar boréal et mouette tridactyle :

- Installation au milieu des années 70, forte progression jusqu'aux années 90, net déclin début 2000, puis stabilisation à un bas niveau bas,
- Productions en jeunes très mauvaises à nulles pour les deux espèces en 2017-2018.
- Statuts de préoccupation majeure de l'échelle européenne à l'échelle régionale :
En danger et/ou Vulnérable suivant les listes rouges

Les deux espèces côtières, cormoran huppé et goéland argenté

- Effectifs bons/historique de la ZPS,
- Productions annuelles bonne à très bonne.
- Goéland argenté classé « Vulnérable » dans les listes rouges de l'Union européenne et de Normandie, ce statut devrait d'ailleurs être de mise à l'échelle nationale.

La Réserve ornithologique de Saint-Pierre-du-Mont, abrite

- près de 79 % de du peuplement d'oiseaux marins nicheurs de la ZPS
- les cinq espèces nicheuses dont les seules colonies de mouette tridactyle et cormoran huppé.
Proportion de 21 % pour les espèces nichant sur l'ensemble de la ZPS (goélands et fulmar boréal).



Oiseaux marins nicheurs

Évolution du statut de conservation : causes du déclin des espèces pélagiques



érosion = éboulements

- Phénomènes qui s'amplifient : disparition de nombreux sites favorables (cavités, corniches)
- Redistribution des oiseaux permet une stabilité des effectifs mais sur le long terme déclin :
- L'offre en site se réduit logiquement avec le temps : affecte la mouette tridactyle, le fulmar boréal.



Exemple en 2018 :

Éboulements importants à Louvières et au cœur de la colonie de Saint-Pierre-du-Mont



Oiseaux marins nicheurs

Évolution du statut de conservation : causes du déclin des espèces pélagiques



Des facteurs plus globaux, comme le réchauffement climatique
défavorable à ces espèces en limite de répartition méridionale

- Sensibles aux changements de distribution et d'abondance de ses proies
- Déplacements alimentaires des adultes toujours plus éloignés des colonies
- Affaiblissement des adultes reproducteurs, sous-alimentation des poussins

Taux d'échec important, faible production, non renouvellement de la population.
= Phénomènes accentués en 2017 et 2018 = périodes de fortes canicules (juin-juillet).

+ d'autres facteurs qui accentuent les impacts sur des populations déjà fragilisées

Chez le fulmar boréal

Pollution croissante des mers = fréquence élevée d'ingestion de plastiques
= surmortalité des adultes et poussins

Chez la mouette tridactyle

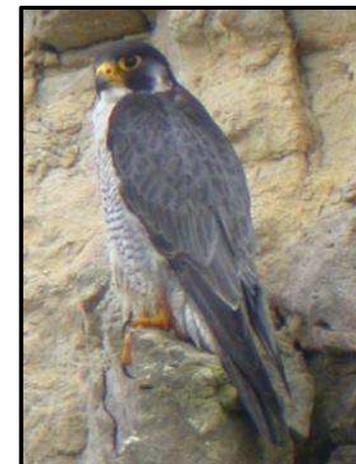
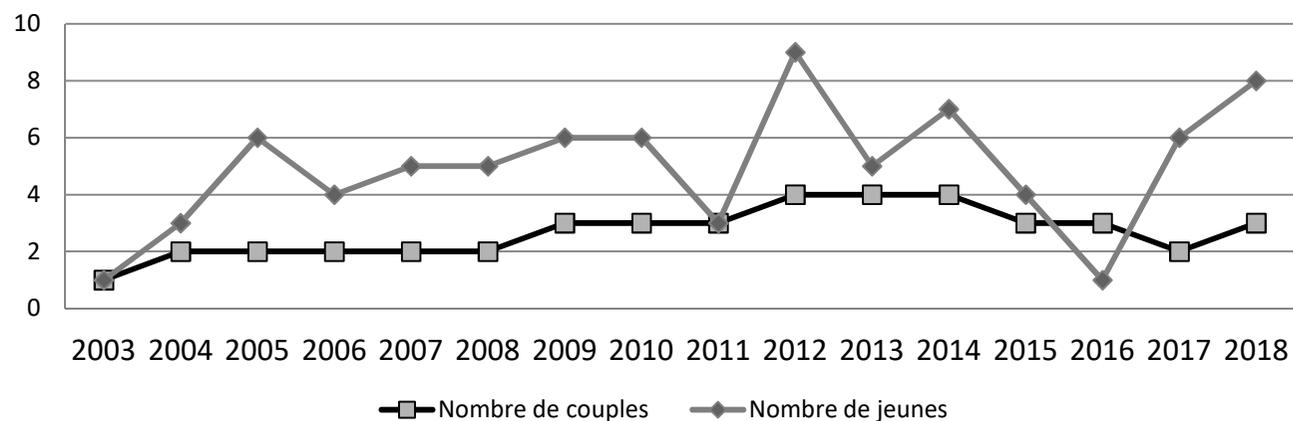
= Prédation et perturbation par le faucon pèlerin
= Dérangements par aéronefs



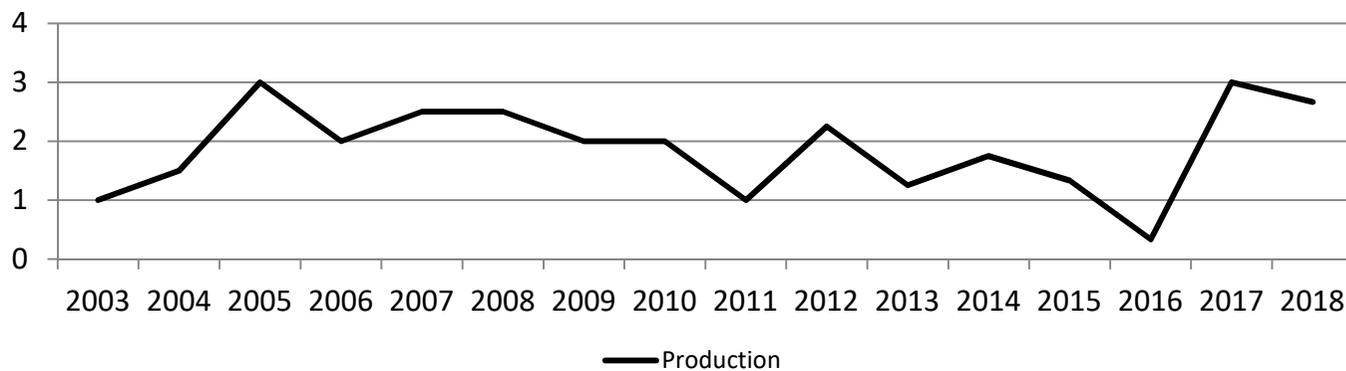
Oiseaux rupestres nicheurs Faucon pèlerin



Retour au début des années 2000
Progression pour atteindre un maximum stable de 4 couples (2012- 2014)
Varie désormais entre 2 et 3 couples.



Production en jeunes : Moy. 1,88/ Extr. 0,33-3/ Nombre de jeunes : 1 à 9





Oiseaux rupestres nicheurs Grand corbeau



Réoccupation de la ZPS par le grand corbeau depuis 2013,
par un couple depuis 2014.

Reproduction certaine avec succès en 2018 : 2 jeunes à l'envol.

Nicheur rare en Normandie (20+ couples)





Oiseaux migrateurs/hivernants Actualisation des effectifs sur les 5 dernières années



ZPS FBo- hivernage, stationnements		Minimum	Maximum
Espèces à stationnement prolongé (hivernage, espèces sédentaires)			
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	15	100
Grèbe esclavon	<i>Poidecps auritus</i>	1	5
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	30	150
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	50	300
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	50	100
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	>1	>4
Espèces aux effectifs les plus élevés en stationnement courte durée (mouvements hivernaux, migratoires)			
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>		14
Plongeon arctique	<i>Gavia artica</i>		12
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>		5
Fou de Bassan	<i>Morus bassauns</i>		500
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>		100
Guillemot de troïl	<i>Uria aalge</i>		100
Pingouin torda	<i>Alac torda</i>		1500
Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>		60
<i>Annexe I Directive Oiseaux</i>			
<i>Article 4.2 Directive Oiseaux</i>			